



COLLÈGE DES AUMÔNIERS DU TRAVAIL DE CHARLEROI

“ Ouvrez les portes de votre avenir ! ”

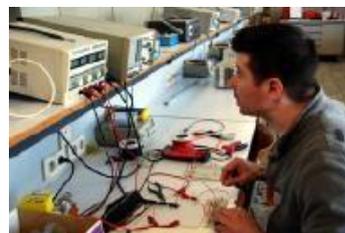
Tu es rigoureux(se), curieux(se), méticuleux(se), observateur(trice), logique et responsable ? Alors cette option peut t'intéresser :

TECHNICIEN(NE) EN ELECTRONIQUE

LE MÉTIER ET LA FORMATION

La formation de « **Technicien(ne) en électronique** » t'apprendra à :

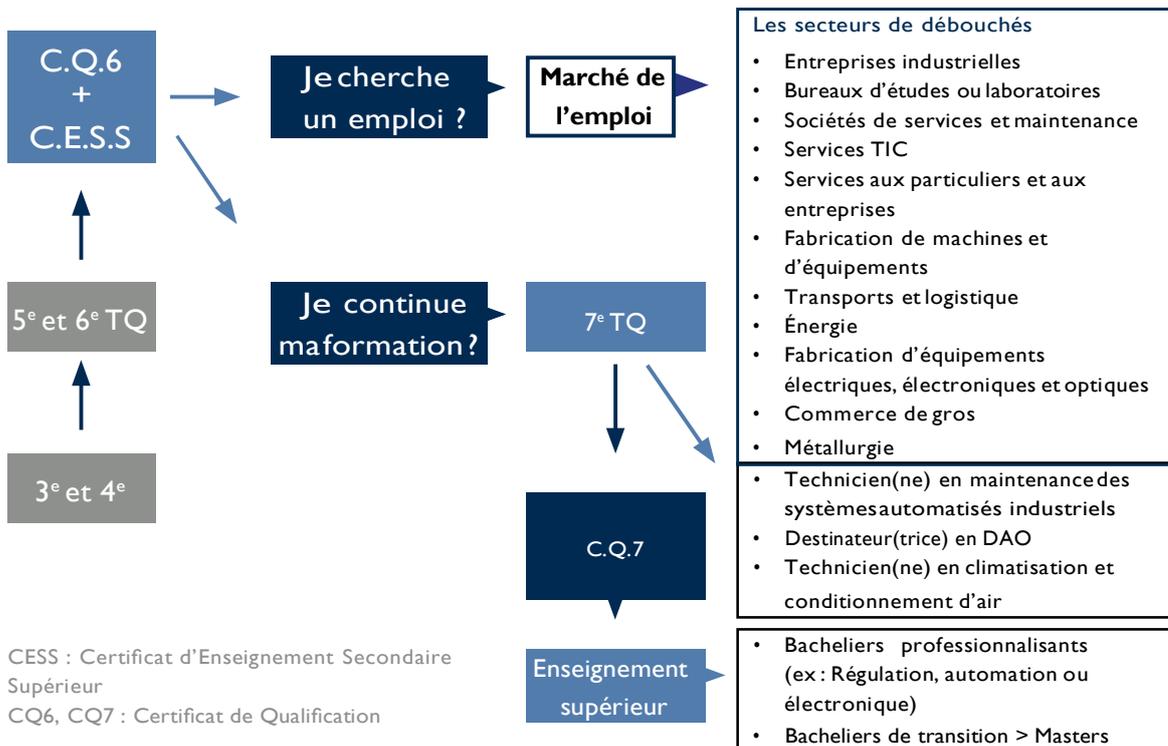
- intervenir au niveau diagnostic, de la mise en service, de la réparation sur site et/ou en « laboratoire » dans les circuits logiques, analogiques, numériques, de puissance, de transmission, comprenant des éléments électroniques ;
- réaliser des montages et la mise au point d'ensembles et de sous-ensembles électroniques ;
- assurer la maintenance curative, corrective, préventive des ensembles et sous-ensembles électroniques ;
- vérifier la fonctionnalité des éléments par des tests significatifs ;
- interpréter les caractéristiques des composants unitaires et des sous-ensembles.



CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir terminé avec fruit le deuxième degré de l'enseignement secondaire.

UNE FORMATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE



LA GRILLE HORAIRE

	5 ^{ème}	6 ^{ème}
Formation commune :		
Éducation physique	2h	2h
Formation historique et géographique	2h	2h
Formation scientifique	2h	2h
Formation sociale et économique	2h	2h
Français	4h	4h
Langue moderne (néerlandais ou anglais)	2h	2h
Mathématique	4h	4h
Religion catholique	2h	2h
Formation liée à la spécialité :		
Dessin, lecture de plans, schémas	2h	2h
Électronique	6h	6h
Laboratoire d'électronique	6h	6h
Informatique industrielle et automatismes	2h	2h
Total :	36h	36h

Diplôme obtenu à la fin de 6^{ème} année :

C.E.S.S (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) | CQ6 (Certificat de Qualification)